



## Les formations IRPI

### Les formations IRPI



**MISSION ORIENTATION EMPLOI**

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



**MISSION ORIENTATION EMPLOI**

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



## Informations pratiques

### Les formations IRPI, ce sont :

- des formations **courtes** (1 ou 2 journées)
- des formations **interactives**, en **petit comité** (4 à 10 participants)
- des formations conçues autour d'**objectifs opérationnels** et directement orientées vers la pratique
- des formations animées par des **professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle** (juristes, avocats ou conseils) et **disposant d'une expertise particulière** dans le domaine de la formation qu'ils dispensent
- des formations **validées au titre de la formation continue obligatoire (FCO)** des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)



### Modalités d'accès

En présence :

Centre de formation permanente (CFP)  
de l'Université Paris II Panthéon-Assas  
4 rue Blaise Desgoffe – 75006 Paris

Métro : Saint-Placide (ligne 4)  
Montparnasse (lignes 4, 6, 12, 13)  
Bus : Rennes – Saint-Placide  
(lignes 39, 89, 94, 95, 96)

À distance :  
Visioconférence\*

\* possibilité de doubler par  
téléphone en cas de connexion  
internet défectueuse

### Horaires

En présence :

9h30-18h pour les journées\*  
9h-13h pour les ½ journées

À distance :  
9h30-13h\*\*

\*\* horaires susceptibles  
d'ajustements – nous consulter

### Prix des formations

#### Remises :

1 journée  
(ou 2 demi-journées) :

650 €

2 journées :

1100 €

1 demi-journée :

350 €

#### « Groupe »

20 à 30% de réduction  
à partir du 2<sup>e</sup> salarié inscrit  
à la même formation

455 €

770 €

280 €

#### « Fidélité »

Réduction appliquée pour toute  
nouvelle inscription du même  
participant à une autre formation  
d'une ou deux journées durant la  
même année

- 195 €

Non appli-  
cable

### À savoir

Le financement des formations peut être pris en charge, totalement ou partiellement :

- par votre employeur (notamment dans le cadre du plan de développement des compétences),
- par l'organisme financeur (OPCO) auquel il est rattaché,
- ou par des fonds de formation (AGEFICE, FIF-PL).



[IRPI](#)

## Contact

### Les formations IRPI

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Mme Stéphanie de SAINT MARC](#)

[Séminaire](#)

[Institut de recherche en propriété intellectuelle \(IRPI\)](#)

[Formation continue](#)

Séminaires d'actualité sur les *sujets transversaux, les nouvelles technologies, le droit d'auteur et les droits voisins, les marques et noms de domaines ainsi que les brevets d'invention.*

Retrouvez le calendrier des formations directement sur [le site de l'IRPI](#).

[Français](#)

Le programme des formations est accessible sur [le site de l'IRPI](#).